

LISTE QUESTIONS/REPONSES

OPERATION
PHASETALON
AO

REHABILITATION IMM 8 LOGTS + CONSTRUCTION DE 2 VILLAS TYPE F4

MAJ

29/09/2022

N° QUESTION	LOT	QUESTION	REPONSE
1	13	"il semblerait avoir une erreur sur les quantitatifs pour la partie locative et partie construction de villa notamment pour les Cotsuels"	DPGF Modifié (note C1) lot 13
2	01	les quantités indiquées au DPGF du lot 01 qui ne correspondent pas au projets. Demande de vérifier et de renvoyer le nx dpgf modifié	Conférer DPGF ind C
3	15	Le poteau entre les portails coulissant et battant doit-il être en aluminium (et donc à notre charge) ou en béton ?	Oui
4	15	Faut-il bien prévoir le remplissage du portail coulissant plein sur toute sa hauteur ?	Oui en alucobond 4 mm gris metal
5	15	Quel doit être le remplissage prévu pour le portillon ?	En alucobond 4 mm gris metal
6	15	Le CCTP mentionne 2 ensembles de badges + télécommandes par logement + 5 pour le maître d'ouvrage, soient 21 ensembles alors que le DPGF en indique seulement 16. Devons-nous suivre le CCTP ou le DPGF ?	Il faut suivre le CCTP
7	15	Quelle est la différence entre un VR01 (électrique) et un VR03 (électrique motorisé) ?	Pas de différence tous motorisés
8	18C	Dans les cuisines aménagées, il est mentionné sur le C.C.T.P *plaque de cuisson et hotte... et sur les plans il n'y a qu'une gazinière..!?	CCTP modifié : il y a juste la gazinière
9	18C	Sur les plans des F3, il y a un plateau bar...Faut-il le fournir ou pas...?	Oui le bar est à fournir dans le même matériaux que la cuisine (voir détail) CCTP Ind C
10	15	Sur les parties digicodes / lecteurs de badges / télécommandes : *Apparemment le lot 13 a aussi ce poste dans son CCTP, il faudrait donc bien confirmer que c'est l'un ou l'autre qui a cette prestation et que ce ne soit pas un doublon. *Il faut aussi prévoir une centrale de gestion pour tout cet appareillage mais ce n'est pas précisé dans notre CCTP ou celui du lot 13. Il faut que le lot qui est en charge des digicodes etc. soit aussi en charge de cette centrale pour éviter qu'il n'y ait une incompatibilité de matériel.	* Doublon du lot 13 mis en option * Le centrale est prévue au lot 15
11	15	Immeuble : comment souhaitez-vous la porte d'entrée de la résidence des logements collectifs . ? En deux vantaux avec une impostes et fixe latéraux ? Les plans et le CCTP portent à confusion. La largeur sur plan est de 3000x2100 et il est décrit dans le CCTP un coup 1780x2193 avec porte de 1260x2193 + fixe de 520x2093 puis 3000x2100.	L'ensemble a une dimension de 3000x2100 avec une porte de 1260 de passage et un fixe de 870 mm de large de part et d'autre de la porte
12	15	Immeuble : nombre de badge et télécommande	Il faut 25 de chaque
13	15	Sur le DPGF des villas, le quantitatif porte sur une seule villa, alors qu'il y en a 2	Voir le tableau recap pour les 2 logements (2 villas F4)
14	15	CCTP 15 au niveau digicode/lecteur de badge : Ycompris bouton poussoir en réseau filaire jusqu'aux appartements pour déverrouillage Cette demande n'est pas habituelle et généralement cette fonction est associée à un interphone, les habitants communiquent avec leur visiteur et déverrouillent l'accès à partir d'un bouton situé sur le combiné installé dans leur appartement. Sans prévoir d'interphone, cette demande est difficilement réalisable à cause de la sélectivité entre le portillon et la porte de hall, le fait que les habitants puissent ouvrir sans forcément « savoir » qui les visitent. Pouvez-vous me renseigner svp ?	Pour la porte de hall nous demandons uniquement un déverrouillage de l'extérieur par badge et clef aux normes OPT mais souhaitons prévoir la mise en place futur d'un digicode en prévoyant une réservation fermée par une platine. Le déverrouillage depuis l'intérieur de hall se fera par bouton poussoir et nous souhaitons que le déverrouillage soit aussi faisable depuis les logements via bouton poussoir à proximité de la porte d'entrée. Et aussi à prévoir dans le hall, un déclencheur manuel de couleur verte à membrane ré-armable pour déverrouillage de la porte de hall en cas de coupure électrique. Pour le portillon piéton prévoir uniquement un déverrouillage par badge coté extérieur et bouton poussoir en intérieur.
15	13	Le poste 13.2.10.1.1 : Fourniture et pose de globe intérieur, il faut se référer au plan à la DPGF car sur le plan il y a des DCL et sur la DPGF il est demandé des globes ?	Il faut suivre les plans la dpgf a été modifiée avec les dcl et les globes dans les communs, les buanderies ,les terrasses et les sdb
16	13	Est-il possible d'avoir une référence pour le type de globe, dit LEDS C4 ou une marque, car je ne trouve pas de globe carré ?	Les globes seront de chez Sarlam type Chartres infini en led
17	13	Le poste 13.2.10.4.1 : Fourniture et pose de projecteur en façade, rien sur les plans pour vérifier les quantités et voir les cheminements ? comment sont-ils alimentés (Horloge en allumage automatique pré-réglé, détecteur en extérieur) ?	Les projecteurs ont été supprimés
18	13	Doit-on prévoir les saignées sol pour les conduits qui partent du tableau électrique logement vers les placards techniques dans les parties communes?	Oui

LISTE QUESTIONS/REPONSES

N° QUESTION	LOT	QUESTION	REPONSE
19	13	Peut-on faire des saignées sol dans la partie logement pour limiter l'utilisation de goulotte ?	Non
20	13	Dans les logements, c'est de la goulotte en périphérie sous les plafonds, doit-on prévoir les saignées jusqu'au niveau des appareillage, ou c'est de la goulotte pour les descentes ?	Goulotte à l'horizontale et saignées en vertical
21	13	Pour les éclairages plafond, les saignées ne sont pas autorisées, on pose de la goulotte pour alimenter les DCL ?	Oui
22	13	Pour le poste 13.2.4 : CHEMINEMENTS EXTERIEURS, les sous postes 13.2.4.1.1 & 13.2.4.1.2 : c'est du cheminement, je ne comprends pas ce poste. C'est le VRD qui s'occupe des réseaux extérieurs, donc nous on se sert seulement du fourreau qu'il aura mis en place auparavant ? Nous n'avons pas de cheminement en chemin de câble.	L'article ne concerne que le cable le fourreau aiguillé sera mis en place par le VRD
23	13	Pour le poste 13.2.9.8.1 : DETECTEUR DE MOUVEMENT ANTI-VANDALE. Il n'existe pas de détecteur anti-vandale, c'est un détecteur classique avec une grille de protection ajoutée. Je peux vous proposer plutôt de passer les éclairages des parties communes avec des plafonniers anti-vandale avec détection intégrée ? Avantages : le détecteur n'est pas visible car enfermé dans le plafonnier, économie d'énergie car les luminaires fonctionnent les uns après les autres, pas tous d'un coup comme avec un détecteur séparé ?	Oui il faut mettre des globes avec détecteur intégré le poste 13.2.9.8.1 est supprimé les globes avec détecteur sont au poste 13.2.10.3
24	13	Etant donné que l'on sera en rénovation totale, et un COTSUEL est demandé en fin de prestation, l'alimentation de la plaque de cuisson ou gazinière est obligatoire en 4mm ² minimum avec un disjoncteur 25A, le poste 13.2.8.1.1 prévoit du 16A et 2.5mm ² en section. Que faut-il chiffrer ?	L'alimentation de la gazinière est supprimée
25	15	Nous aurions besoin de savoir s'il faut prévoir les fenêtres et baies coulissantes en double-vitrage comme demandé au CCTP ou si du simple vitrage feuilleté comme à l'habitude suffit ?	Simple vitrage feuilleté suivant les normes
26	15	Nous avons trouvé des persiennes lames Z sur les collectifs. Devons nous les chiffrer au lot aluminium ?	Non, elle sont au lot 04-08
27	15	Le portillon d'accès piéton est décrit en coulissant sur le CCTP, représenté en battant (ouverture intérieure sur un plan et extérieure sur l'autre) Et enfin, le grand portail coulissant est demandé avec ouverture partielle piéton. Le grand portail ne suffit-il pas ?	Pas besoin de mettre l'ouverture partielle
28	15	Enfin, pour les digicodes et télécommande, je ne vois pas comment le portail le portillon et la porte d'entrée pourront être sur le même boitier de télécommande. Pouvez-vous m'éclairer ?	Pour le système d'ouverture de la porte de hall, on prévoit un emplacement pour un digicode mais nous ne demandons pas de digicode, uniquement un système de badge en extérieur, bouton poussoir anti-vandal en intérieur et boutons poussoirs dans les appartements. Pour le portillon piéton, un système de badge en extérieur (voir possibilité d'avoir le même badge que la porte de hall) et bouton poussoir anti-vandal coté intérieur.